

boursier a grimpé de 125 p. 100 en 1993 et il a maintenu cet acquis en 1994.

Pour moi, l'exemple le plus concret de ce changement tient au fait que l'eau dans mon minibar était encore fraîche au milieu de la journée! Les pannes de courant de 8 à 10 heures par jour coûtaient au pays environ 1,5 milliard de dollars par année en pertes d'affaires. Le président Ramos est passé à l'action. Il a obtenu l'approbation du Congrès pour passer outre aux lenteurs administratives et réorganiser plusieurs organismes gouvernementaux en un seul ministère. Il a rapidement mis en place un plan de redressement et fait adopter un échéancier accéléré pour la construction d'une centrale électrique qui a ajouté 1 246 mégawatts aux réseaux nationaux en 18 mois, et éliminé les pénuries en moins de deux ans.

Durant notre entretien en août dernier, le président Ramos m'a dit apprécier grandement les liens économiques qui unissent son pays et le Canada. Il est aussi devenu apparent au fil de notre discussion que le Canada était en mesure de répondre à certains des besoins de l'économie philippine en expansion.

Durant ma visite, j'ai aussi rencontré le président Sato de la Banque asiatique de développement (BAD), qui a remarqué que le Canada est bien positionné pour aider les Philippines à combler leurs nombreux besoins d'infrastructure. La BAD représente un marché potentiel important pour les entreprises canadiennes. Bon nombre de firmes-conseils canadiennes sont déjà au fait des occasions d'affaires. Le principal message que j'ai retenu de mes réunions là-bas, c'est qu'il importe vraiment pour les compagnies canadiennes qui veulent faire des affaires dans la région de l'ASEAN [Association des nations de l'Asie du Sud-Est] d'établir de solides partenariats avec des entreprises locales.

Le gouvernement canadien fait sa part pour leur faciliter l'accès au marché philippin. La semaine dernière, il a entrepris des négociations à Manille en vue de conclure un accord de protection des investissements étrangers. Il s'agit d'un accord de réciprocité destiné à protéger et à promouvoir l'investissement étranger entre nos deux pays. Cet accord doit définir les obligations et les droits respectifs des signataires en ce qui concerne le traitement de l'investissement étranger, et favoriser un climat d'investissement stable. Nous avons contacté au préalable un bon nombre d'entre vous pour que vous nous fassiez part de vos conseils et suggestions, sur la base de votre expérience du climat d'investissement aux Philippines. Nous serons évidemment intéressés à recevoir de nouveau vos commentaires une fois l'accord en place.

Nous cherchons en outre à conclure un accord sur les services aériens de sorte que les transporteurs canadiens et philippins puissent assurer des services directs entre les deux pays. Comme